

Conditions générales de vente

1. DÉFINITIONS

Chacune des expressions mentionnées ci-dessous, qu'elle soit utilisée au pluriel ou au singulier, aura dans le présent contrat la signification suivante :

- Conditions Générales : désigne les présentes conditions générales d'utilisation et de vente.
- Conditions Particulières : désigne l'ensemble des documents définissant l'étendue de la prestation fournie par FrancEspagne Education SL, tel que le bon de commande signé par le Client et accepté par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. et soumis aux présentes Conditions Générales.
- Client ou Étudiant : désigne la personne physique qui demande les services de FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. pour une assistance dans ses études en Espagne. Dans le cas d'un étudiant mineur, le Client sera réputé satisfaire aux exigences d'autorisation nécessaires.
- CREDENTIAL: désigne le document officiel qui accrédite la validité des examens de fin d'études secondaires, permettant l'accès au système universitaire espagnol à une personne titulaire d'un diplôme obtenu dans le système éducatif européen.
- Éditeur ou FEEDUC ou FranceEspagne Education SL : FrancEspagne Education SL, inscrite au Registre du Commerce de Madrid sous le numéro CIF : B87732384 et dont le siège social est situé Calle Pez, 13, 28004 Madrid – Espagne.
- « Inscription » : désigne les démarches qui doivent être effectuées après l'admission dans une université publique ou privée et qui permettent l'inscription définitive dans l'université.
- PCE ou Tests de compétences spécifiques : désigne les tests supplémentaires du baccalauréat espagnol qui permettent d'augmenter le score du Credential.
- Reconnaissance: désigne le processus de reconnaissance des qualifications obtenues au baccalauréat pour augmenter la note Credential.
- Site Web ou Plateforme : désigne le site Web édité par FrancEspagne Education SL et accessible par l'URL www.feeduc.eu
- Université publique : désigne une université publique en Espagne proposée dans la sélection FRANCESPAGNE EDUCATION S.L..
- UNED : fait référence à l'Université Espagnole à Distance.

2. OBJET

FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. propose aux étudiants une aide pour leurs études en Espagne. Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la présente relation contractuelle qui débute dès la première visite sur le site.

3. INTÉGRITÉ

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Dès lors, il est considéré que le Client les accepte sans réserve. Les conditions générales de vente applicables sont celles figurant sur le site au jour du paiement par le Client.

FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

4. UNE INSCRIPTION

Pour que l'inscription de l'Etudiant soit validée, le client doit remplir le formulaire d'inscription puis accepter les présentes conditions générales en cliquant à l'endroit indiqué. Enfin, vous devrez vous acquitter des frais d'inscription.

Dans certains cas, notamment en cas de non-paiement, d'adresse erronée ou de tout autre problème avec le compte du client, FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. se réserve le droit de bloquer l'inscription du client jusqu'à la résolution du problème Confirmation de l'inscription pour une aide personnalisée. L'inscription de l'Etudiant à la démarche d'aide personnalisée FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. sera confirmée par email immédiatement après réception du paiement.

5. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le fait de remplir le formulaire d'inscription et le fait d'avoir fourni en ligne le numéro de carte bancaire du client vaudront preuve de l'acceptation par le client des conditions contractuelles conformément aux dispositions de l'article 6.1 de la loi organique 3/2018, du 5 décembre, Protection de Données Personnelles et de Garantie des Droits Numériques, vaudront signature et acceptation expresse de toutes les opérations réalisées.

En outre, le Règlement sur la protection des données dans son article 4.11 . établit le consentement de l'intéressé comme : "11) " consentement de l'intéressé ": toute expression de volonté libre, spécifique, informée et non équivoque par laquelle l'intéressé accepte, soit par une déclaration, soit par une action affirmative claire, le traitement des données personnelles qui vous concernent ; »

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire du client, le client est invité à contacter le service client FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. par mail à l'adresse info@feeduc.eu dès qu'il en a connaissance .

6. PREUVE DE TRANSACTION

Les registres automatisés, conservés dans les systèmes informatiques de FrancEspanne Education S.L. dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves de l'inscription, du paiement et des communications intervenues entre les parties. Le formulaire d'inscription et la facture seront archivés sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

7. SERVICES FRANCESPAGNE EDUCATION S.L.

L'inscription sur la plateforme est un préalable à tout service fourni par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L..

Il est convenu que FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. a une obligation de moyens vis-à-vis de ses prestations.

7.1. UN SOUTIEN PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé est une étape obligatoire pour pouvoir bénéficier, le cas échéant, des autres services mentionnés à l'article 7.2 ci-dessous.

Dans le cadre de cette prestation, FrancEspagne Education S.L. s'engage à proposer à l'Etudiant les prestations suivantes :

- Accès à vos ressources documentaires
- Aide au choix de l'université espagnole
- Des conseils à toutes les étapes de votre projet d'études
- Envoi de la demande d'admission et/ou d'inscription à l'Université espagnole sélectionnée par FrancEspagne Education S.L.
- Prendre rendez-vous avec l'université espagnole choisie
- Commencer le processus d'admission et/ou d'inscription à l'université espagnole sélectionnée.
- Ouvrir le dossier de candidature en ligne CREDENTIAL : cette démarche se limite à la création d'un compte en ligne sur le site de l'UNED. Cette procédure ne fait pas référence à l'accompagnement de FrancEspagne Education S.L. dans une demande de validation du diplôme d'études secondaires de l'élève tel que prévu au 7.2.2.2.
- Démarches administratives auprès de l'université espagnole sélectionnée
- Mise à disposition d'une liste de prestataires utiles à la réalisation d'un projet d'études en Espagne (traductions assermentées, cours de langues, séjours linguistiques, recherche de logement, organisation de transport, financement d'études, recherche de stage, recherche d'emploi).
- Afin de faciliter l'échange d'expériences, FrancEspagne Education S.L. s'engage également à accepter la demande de l'Etudiant d'être inclus dans un groupe Facebook d'étudiants ayant bénéficié de ses services d'accompagnement liés à l'université dans laquelle ils sont inscrits. Il est précisé que la demande d'admission à ce groupe FACEBOOK doit émaner de l'Etudiant.

7.2 CONDITIONS D'INSCRIPTION DANS UNE UNIVERSITÉ PUBLIQUE EN ESPAGNE

7.2.1. Conditions de fourniture du service

Si l'étudiant demande à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. de l'assister dans la demande d'admission dans une université publique en Espagne (à l'exception de celles situées au Pays basque, en Galice et en Catalogne), le service commencera à la réception du bon de commande dûment signé, accompagné du formulaire complet paiement des sommes convenues et acceptation de la commande par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L..

7.2.2. Détail des tâches

La fourniture du service comprendra les tâches définies dans le bon de commande, qui peuvent être les suivantes :

7.2.2.1. Conseils personnalisés

Ce service comprend les tâches suivantes :

- Informations sur les processus de candidature et les calendriers des universités publiques choisies par le Client parmi la liste des universités sélectionnées par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L..
- Informations sur les bulletins d'admission ayant permis aux étudiants de l'année précédente (à la demande du Client) d'accéder à l'université publique choisie par le client parmi la liste des universités sélectionnées par FrancEspanne Education S.L. pour les études qu'ils souhaitent suivre.
- Des informations sur les procédures et calendriers légaux de « PCE » et de « reconnaissance », qui augmentent les chances d'admission dans l'université publique choisie par le client parmi la liste des universités sélectionnées par FrancEspanne Education S.L. pour les études qu'il souhaite effectuer, comme indiqué dans les conditions particulières.

7.2.2.2. Accompagnement individuel : ORIENTATION - ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Ce service comprend les tâches indiquées dans les conditions particulières, qui peuvent être les suivantes

- Préparation d'un rapport personnalisé guidant l'étudiant vers une éventuelle admission dans une université publique. Il faut tenir compte du fait que ce rapport est préparé sur la base de la documentation fournie par l'étudiant et qu'il ne représente en aucun cas une garantie d'admission dans une université publique, mais seulement une orientation générale.
- Recommandations sur les moyens de postuler, appelées "PCE" et "reconnaissance", qui permettent à l'étudiant d'augmenter sa note individuelle lors du processus de demande d'admission dans une université publique, en respectant les procédures et le calendrier de l'UNED.
- Remise de la liste des documents nécessaires pour entamer le processus de demande d'admission à l'université publique désignée dans les conditions particulières.

7.2.2.3 Assistance Individuelle : ADMISSION

- ADMISSION : Réalisation des démarches administratives en ligne pour la demande d'admission de l'Etudiant à l'université publique désignée aux conditions particulières. Il est à noter que la prestation fournie par FrancEspanne Education S.L. ne comprend pas « l'inscription » à l'université publique en cas d'admission, et se limite aux modalités fixées dans les conditions particulières signées entre les parties. Le rôle de FrancEspanne Education S.L. se limite à instruire la demande d'admission dans les universités publiques désignées aux conditions particulières.

Le Client est informé que les délais d'obtention du certificat de fin d'études secondaires dans le système de son pays peuvent être incompatibles avec les délais d'une procédure d'admission dans une université publique en Espagne au cours de la même année civile.

7.2.2.4. Assistance individuelle : CRÉDENTIEL

- ACCRÉDITATION : effectuer des procédures administratives électroniques pour demander la validation de l'accès légal de l'étudiant au système universitaire espagnol, obtenu dans un

système éducatif européen ou avec un accord avec l'Espagne, nécessaire pour accéder à l'université publique désignée dans les conditions particulières.

7.3 Service de traduction

Par défaut, FrancEspagne Education S.L. ne traduit pas les documents nécessaires au processus d'admission dans les Universités Publiques. Le client est personnellement responsable de ladite traduction. A défaut, le client ne pourra reprocher au FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. une défaillance dans l'exécution d'une procédure administrative.

8. PRIX

Le prix des prestations FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. est indiqué en euros, taxes comprises.

8.1. Frais de gestion

8.1.1. Explication

Afin de bénéficier de l'assistance personnalisée mentionnée au point 7.1, le Client devra s'acquitter de frais de gestion selon le tarif en vigueur au jour de l'inscription. FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. se réserve le droit de modifier le prix desdites dépenses à tout moment, mais s'engage à appliquer le tarif en vigueur indiqué au moment de l'inscription de l'Etudiant.

8.1.2. Conditions de paiement

Le paiement des frais de gestion doit être effectué en ligne par carte bancaire CB, VISA ou MASTERCARD.

Le client garantit à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser la carte bancaire.

FrancEspagne Education S.L. se réserve le droit de suspendre l'inscription de l'Etudiant en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire par les organismes officiellement accrédités.

La sécurité des paiements par carte bancaire en ligne est garantie par le service de paiement sécurisé REDSYS. Les données confidentielles du Client (le numéro à 16 chiffres de la carte bancaire, la date d'expiration et le pictogramme visuel) sont directement cryptées et transmises au serveur REDSYS sans passer par les supports physiques du serveur. Une fois l'inscription confirmée, REDSYS demande une autorisation préalable au réseau carte bancaire et délivre un certificat électronique. Le certificat électronique vaut preuve du montant et de la date de la transaction conformément aux dispositions légales en faisant foi de la date et de l'heure.

En raison du nombre croissant de fraudes à la carte bancaire, FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. se réserve le droit soit de contacter le Client au numéro de téléphone indiqué sur le formulaire rempli au moment de l'inscription, soit de demander une photocopie de la pièce d'identité du Client et/ou un justificatif de domicile. En cas de doute sur l'identité du propriétaire ou du parrain, FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. se réserve le droit d'annuler l'inscription.

8.2. Frais de scolarité pour l'inscription dans une université publique en Espagne

8.2.1. Explication

Les prestations visées à l'article 7.2 seront facturées au prix indiqué dans le bon de commande signé par les parties.

8.2.2. Conditions de paiement

Les prestations mentionnées au point 7.2 des présentes conditions doivent être réglées par virement bancaire sur le compte précisé dans les conditions particulières.

Le client est informé que FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. ne fournira la prestation que si le prix indiqué dans le bon de commande a été intégralement payé et encaissé.

8.3 Frais facturés par l'Université

Tous les frais directs (notamment, frais de concours, frais de dossier, frais de réservation de place, frais d'inscription) facturés par l'Université publique ou privée sont à la charge et payés directement par l'Etudiant selon la procédure et le calendrier établis par l'organisme en question.

Seul l'Etudiant reçoit la facture de ces dépenses envoyée par l'Université.

9. DROIT DE RÉTRACTATION

9.1 Assistance personnalisée

L'opération d'inscription en ligne est réalisée à une date précise et permet au Client d'accéder immédiatement aux ressources documentaires du FRANCESPAGNE EDUCATION S.L..

Par conséquent, le client renonce expressément à son droit de rétractation, conformément aux dispositions de l'article 103 du décret législatif royal 1/2007, du 16 novembre, qui approuve le texte révisé de la loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs et d'autres compléments lois, qui établit ce qui suit :

« Le droit de rétractation ne sera pas applicable aux contrats qui font référence à :

a) La fourniture de services, une fois le service entièrement exécuté, et si le contrat impose une obligation de paiement au consommateur ou à l'utilisateur, lorsque l'exécution a commencé, avec l'accord exprès préalable du consommateur ou de l'utilisateur et à la connaissance de sa part que, une fois que l'employeur aura pleinement exécuté le contrat, il aura perdu son droit de rétractation.

9.2 Aide à l'inscription dans une université publique sélectionnée par FrancEspanne Education S.L. en Espagne

9.2.1 Principe

Conformément aux dispositions des articles 71.1 et 104 du **décret législatif royal 1/2007, du 16 novembre, qui approuve le texte consolidé de la loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs et d'autres lois complémentaires**, le client dispose d'un délai de **14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat FRANCESPAGNE EDUCATION S.L.** pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier sa décision ni à

engager d'autres frais. La date utilisée est celle indiquée dans les conditions particulières dans la case réservée à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L..

Compte tenu de ce délai, le Client reconnaît avoir été informé que FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. ne pourra pas commencer le traitement de son dossier avant la fin dudit délai de rétractation. Par ailleurs, le Client est informé que le traitement du dossier du Client pour le service d'aide à l'inscription dans une Université publique sélectionnée par FrancEspanne Education S.L. en Espagne nécessite un délai minimum de 15 jours ouvrables.

9.2.2 Procédure d'exercice du droit de rétractation

Conformément à la disposition de l'article 104 du décret législatif royal 1/2007, du 16 novembre, qui approuve le texte consolidé de la loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs et d'autres lois complémentaires, le client doit informer FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. de votre décision de se rétracter, avant l'expiration du délai de 14 jours mentionné ci-dessus .

Les informations doivent être transmises à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. par l'un des deux moyens suivants, à l'exclusion de tout autre :

- Bon par courrier à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. - Calle Pez, 13, 28004 Madrid – Espagne.
- Soit par mail à : info@feeduc.eu

Afin de faciliter le traitement d'une demande de rétractation, il est recommandé au Client d'utiliser le formulaire spécifique joint au bon de commande.

9.2.3 Conditions de remboursement

En cas de rétractation, le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze jours à compter de la réception par FrancEspanne Education S.L. de la demande de rétractation.

Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale. Cette transaction se réalisera de manière exclusive sur la même carte bancaire que celle utilisée pour le paiement initial.

10. RESPONSABILITE DE FRANCESPAGNE EDUCATION

10.1 Disponibilité des services

FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. prendra toutes les mesures raisonnables pour maintenir le site Web disponible 7 jours sur 7.

Toutefois, FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. pourra interrompre l'accès à tout ou partie du Site pour des raisons techniques et/ou de maintenance. FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. n'est pas responsable de ces interruptions ni des conséquences directes ou indirectes pouvant en découler.

10.2. Limite de responsabilité

10.2.1 Pour les aides individuelles

Tous les frais directs (notamment, frais d'accès aux examens, frais d'ouverture de dossier, frais de réservation de place, frais d'inscription, frais de diplôme) facturés par l'Université publique ou privée sont à la charge et payés directement par l'Etudiant selon la procédure et le calendrier établis par l'organisme Dans la question. L'Etudiant reconnaît avoir été informé que le non-paiement desdits droits dans le délai imparti peut invalider une procédure d'admission et/ou la validation de son titre. Dans ce cas, FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. ne pourra être tenu responsable, seul l'Etudiant recevant la facture relative à ladite procédure.

10.2.2 En cas d'aide à l'inscription dans une université publique parmi celles retenues par FrancEspace Education S.L. :

- FrancEspace Education S.L. ne peut garantir l'admission de l'Etudiant dans l'université publique choisie parmi celles sélectionnées par FrancEspace Education S.L. puisque celle-ci dépend de toutes les autres candidatures présentées pour la même session. Si l'Etudiant n'est pas admis, le Client ne pourra pas demander le remboursement des sommes versées pour les prestations fournies par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. qui n'a que l'obligation de mettre en œuvre les moyens nécessaires.

- FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. ne peut garantir à l'étudiant que sa note individuelle CREDENTIAL augmentera pour accéder à l'université publique choisie parmi celles sélectionnées par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L., car cela dépend des résultats obtenus dans le PCE qu'il choisit d'étudier, des éventuelles RECONNAISSANCES et des procédures établies par l'université publique choisie pour la séance en question.

10.2.3 En général

FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. n'exerce aucun type de contrôle sur les informations ou services proposés par ses Membres. L'Etudiant reconnaît expressément qu'il utilisera les informations et services desdits partenaires à ses propres risques et frais.

FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. n'est pas responsable des Contenus mis en ligne par les internautes et ne garantit en aucun cas l'exactitude, la validité, l'exhaustivité, la fiabilité ou l'utilité de ces contenus.

Le Client reconnaît formellement que FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. n'est pas responsable envers lui ou envers toute autre personne de tout comportement menaçant, diffamatoire, obscène, offensant ou illégal d'un tiers, ou de toute atteinte aux droits d'un tiers.

Le Client reconnaît que FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. n'est pas responsable de toute perte de données résultant de la suppression accidentelle ou de la non-suppression de fichiers informatiques ou de fonctionnalités présents sur le Site, d'une défaillance du réseau ou du système informatique ou de fichiers infectés par un virus informatique ou tout simplement défectueux.

Le Client déclare être conscient des risques particuliers liés au fonctionnement d'Internet et notamment du fait que les informations qui y transitent ou y sont stockées peuvent être récupérées, transférées et/ou altérées contre son gré. FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages accidentels ou intentionnels subis par le Client, causés ou non par des tiers.

Le Client reconnaît également le caractère mondial et international d'Internet et s'engage à respecter toutes les réglementations, locales ou étrangères, qui pourraient être applicables dans le cadre de son utilisation des services disponibles sur le Site.

11. OBLIGATIONS DU CLIENT

11.1 Obligation de collaborer

L'Etudiant s'engage à fournir à FrancEspagne Education S.L. tous les documents et informations nécessaires à l'exécution des prestations auxquelles il a souscrit, dans le respect des délais et procédures imposés. A défaut, la responsabilité contractuelle de l'Etudiant pourrait être engagée.

11.2 Clause pénale

L'assistance de FrancEspagne Education S.L. à l'Etudiant est proposée à un coût réduit, puisque FrancEspagne Education S.L. se rémunère essentiellement au travers de l'association qu'elle a développée avec les Universités, telle que présentée sur son site internet dans la rubrique « Liste des Universités associées » [» https://www.feeduc.eu/universites/](https://www.feeduc.eu/universites/). L'Etudiant s'engage à confier exclusivement à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. la transmission de sa demande d'admission dans les Universités choisies lorsqu'elles font partie de la sélection des universités privées FRANCESPAGNE EDUCATION S.L., à défaut, le Client devra verser une indemnité contractuelle de 2 000 euros à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L..

L'Etudiant est seul responsable de ses relations avec les autres clients de FRANCESPAGNE EDUCATION S.L., qu'ils soient en ligne ou hors ligne.

L'Etudiant s'engage à ne pas avoir confié son dossier d'inscription à des tiers avant de souscrire au service FRANCESPAGNE EDUCATION S.L..

11.3 Annulation par le Client

Toute annulation par le Client devra être confirmée par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. à l'adresse suivante :

Franc Espagne Education SL

C/Pez, 13

28004 MADRID – Espagne.

En cas d'annulation par le Client, FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. sera dégagé de toutes ses obligations envers l'Etudiant et ce dernier ne pourra prétendre ni au report de la prestation à une autre date, ni au remboursement des sommes déjà versées et retenues par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. à titre d'indemnité de résiliation contractuelle à titre irréductible, sauf en cas d'exercice du droit de rétractation dans les conditions fixées à l'article 9 des présentes.

12. FORCE MAJEURE

Toute circonstance indépendante de la volonté des parties empêchant le respect des obligations dans des conditions normales sera considérée comme cause d'exonération des obligations des parties et entraînera leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances précitées doit immédiatement notifier à l'autre leur survenance, ainsi que leur disparition, et justifier leur existence.

« Force majeure » désigne tout événement ou circonstance irrésistible, indépendant de la volonté des parties, imprévisible, inévitable, indépendant de la volonté des parties et qui ne peut être évité par elles, malgré tous les efforts raisonnables en ce sens. Les cas de force majeure ou fortuits sont expressément pris en compte, en plus de ceux généralement admis par la jurisprudence des cours et tribunaux espagnols.

13. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client reconnaît et accepte que tous les outils et conseils communiqués par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. sont protégés par le droit d'auteur, des marques ou d'autres lois ou droits de propriété intellectuelle.

Le Client s'engage à ne pas modifier, copier, reproduire, republier, mettre en ligne, transmettre, vendre ou distribuer de quelque manière que ce soit tout le contenu mis à disposition par FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. sans l'accord écrit préalable de ce dernier.

14. INTÉGRALITÉ

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont déclarées nulles ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant dans l'en-tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

15. AUCUNE RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir du manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne sera pas interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

16. CONFIDENTIALITE - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le processus d'inscription en ligne et le traitement de la commande du Client impliquent la collecte d'un certain nombre d'informations personnelles.

FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. est responsable du traitement des données personnelles de ses Clients et utilisateurs de son site.

FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. adopte les mesures nécessaires pour garantir un niveau de sécurité des données personnelles, conformément à la loi 3/2018, du 5 décembre, dite « loi sur la protection des données », et au règlement européen sur la protection des données n° 2016./79 d'avril 27/2016 dit « RGPD ».

A cet égard, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation de traitement et de portabilité qu'il peut exercer à tout moment en contactant FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. par email à info@feeduc.eu.

Le détail de la politique de gestion des données personnelles est précisé dans une rubrique spécifique, que nous vous invitons à consulter.

18. EVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR FRANCESPAGNE EDUCATION S.L.

Des photographies ou vidéos peuvent être prises lors d'événements organisés par FrancEspanne Education S.L. dans le seul objectif du marketing direct. Des données de caractère personnel seront donc traitées, avec la possibilité pour les intéressés de s'opposer, par le biais du droit d'opposition ou l'exécution volontaire sans justification, à tout moment à ce traitement dans le respect du règlement de protection des données mentionné dans l'article 16, et plus précisément des articles 6 et 21 de ce règlement et des considérants 47 et 70. Pour ce faire, il suffira d'écrire un e-mail à info@feeduc.eu en donnant les détails permettant l'élimination des données demandées.

18. DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi espagnole.

En cas de litige ou de réclamation, le client devra s'adresser en priorité à FRANCESPAGNE EDUCATION S.L. pour obtenir une solution amiable.

Conformément à l'article 57 du décret législatif royal 1/2007, 16 novembre, loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs et d'autres lois :

" Le système d'arbitrage des consommateurs est le système de règlement extrajudiciaire des litiges entre consommateurs et utilisateurs et entrepreneurs par lequel, sans formalités particulières et avec un caractère contraignant et exécutoire pour les deux parties, les réclamations des consommateurs et des utilisateurs sont résolues, à condition que le conflit ne soit pas d'intoxication, de blessure ou de décès ou s'il existe des indices rationnels de crime. ".

Les litiges qui entrent dans le champ d'application de l'article 57 du décret législatif royal 1/2007, 16 novembre, loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs et d'autres lois complémentaires sont ceux définis à l'article 1.2 et 2 du Real Decreto 231/ 2008, du 15 février, qui régleme le système d'arbitrage des consommateurs, c'est-à-dire les litiges de nature contractuelle, entre consommateurs ou utilisateurs et entreprises ou professionnels, liés à l'exécution d'un contrat de vente ou de prestation de services, sans pouvoir faire l'objet dudit arbitrage les conflits qui traitent d'intoxication, de blessure, de mort ou dans lesquels il y a des indices de crime, y compris la responsabilité pour les dommages qui en découlent.

Le texte couvre à la fois les litiges nationaux et transfrontaliers

Conformément à l'article 35 du décret royal 231/2008, qui régleme le système d'arbitrage des consommateurs, en cas d'irrecevabilité de la demande d'arbitrage, ladite résolution mettra fin au processus administratif. Ainsi, à défaut de solution amiable, toute procédure ou litige dérivé du présent contrat sera soumis aux tribunaux du domicile du défendeur et en tout état de cause aux tribunaux espagnols.

19. ADRESSE DE CONTACT

Dans tous les cas, l'adresse pour contacter l'Editeur est la suivante (à l'exclusion de toute autre adresse) :

FranceEspagne Education

C/Pez, 13

28004 MADRID - Espagne

info@feeduc.eu

Téléphone : 0034691753692

Remarque : Vous pouvez demander une version augmentée de ce document contractuel.